

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

ATTESTATION visant à l'exemption du droit d'inscription

Elèves inscrits dans une option relevant du secteur 6 ou 10

Etablissement :

Je soussigné(e), Directeur de l'établissement susmentionné, certifie que
l'élève.....est inscrit, pour l'année scolaire 2018/2019, en :

Secteur 6 – Arts appliqués Arts décoratifs Arts graphiques Audiovisuel Orfèvrerie

Secteur 10 – Beaux-Arts Arts-Sciences Arts plastiques Danse

Date :

Signature :

NB : l'exemplaire original de cette attestation doit rester dans le dossier d'inscription de l'élève.